



POLITIQUE DE RESPONSABILITE SOCIALE SA8000

Marelli Morocco LLC sarl s’engage à respecter les normes de responsabilité sociale définies par la norme SA8000 et à promouvoir des conditions de travail éthiques, sûres et équitables pour tous ses employés, fournisseurs et partenaires commerciaux.

La Direction et l’Equipe de Performance Sociale (SPT) de Marelli Morocco LLC sarl, croient fermement en l'importance d'une gestion transparente de son « capital humain" et en la prise de conscience de la direction, des employés & des collaborateurs externes et des fournisseurs de l’importance du respect des principes de responsabilité sociale établis dans la norme SA8000, en s'engageant à :

- 1. Interdire le travail des enfants, et s’engager à ne pas employer de personnes en dessous de l’âge minimum légal fixé par la législation nationale et la norme SA8000,
- 2. Interdire tout travail forcé, aucun employé ne doit être contraint à travailler contre sa volonté, y compris la servitude pour dettes et le travail sous contrainte.
- 3. Respecter la législation nationale en vigueur, les conventions et recommandations internationales, y compris les résolutions d'organismes internationaux tels que l'OIT (Organisation internationale du travail) et l'ONU (Organisation des Nations Unies), notamment : Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ... ;
- 4. Promouvoir et améliorer les conditions de sécurité, Santé et du bien-être tant physique que mental de ses collaborateurs par des actions préventives & correctives, et garantir la Protection de l’Environnement
- 5. Respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective
- 6. Lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité de traitement (dans le recrutement, rémunération, accès à la formation, et dans les promotions professionnelles) sur les bases de Nationalité ou Ethnie, Genre, Opinions Politiques ou Organisations syndicalistes, invalidité, état civil ou autres; Aussi, assurer qu'aucune forme de discrimination ne sera exercée sur les employés et les parties intéressées à la suite de rapports SA8000. À cet égard, Marelli Morocco garantit que la réception de tout rapport ou plainte est contrôlée par les fonctions responsables.
- 7. Condamner tout comportement illégal susceptible de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique et/ou morale, et interdire toute forme de punition corporelle, de harcèlement ou de mauvais traitement physique ou psychologique des employés
- 8. Respecter les lois nationales et internationales concernant la durée du travail et veiller à ce que les heures supplémentaires soient volontaires et justement rémunérées.
- 9. Respecter le droit du personnel à un salaire décent et à payer les salaires à temps,
- 10. Impliquer tous les fournisseurs de biens, d'activités et de services et évaluer leur engagement en matière de responsabilité sociale en se conformant aux exigences de SA8000 ;
- 11. Développer et étendre les processus d'information, de communication & de formation et promouvoir le dialogue avec les parties intéressées internes et externes de société Marelli Morocco, par rapport à la norme SA8000, afin d'identifier leurs besoins et attentes, diffuser la politique de l'entreprise et les sensibiliser aux enjeux de la Responsabilité Sociale
- 12. Informer de façon régulière tous les employés vis-à-vis les décisions prises par la Direction
- 13. Veiller à ce que la politique de responsabilité sociale soit efficacement documentée, mise en œuvre, maintenue, communiquée, revue périodiquement et rendue accessible sous une forme compréhensible à tout le personnel, y compris les directeurs, les cadres, les superviseurs et les ouvriers, qu'ils soient directement employés par l'organisation, sous contrat avec elle ou qu'ils la représentent d'une autre manière. Nous veillerons également à ce que la politique soit librement accessible au public et aux parties intéressées externes sur demande ;

Marelli Morocco LLC sarl estime que tout cela peut contribuer de manière décisive à améliorer les conditions générales de gestion et de valorisation du capital humain et, à cette fin, s'engage à communiquer à toutes les parties intéressées (employés, délégués du personnel, fournisseurs, clients, opinion publique & organismes publics..) un message fort visant la connaissance, le respect et l'application des exigences de la norme SA8000.

PLAINTES :

Le système SA 8000 de responsabilité sociétale implémenté par Marelli Morocco LLC sarl, prévoit pour toutes les parties prenantes, y compris les employés de l’entreprise et les employés des entreprises de sous-traitance au sein de Marelli Morocco, la possibilité d’effectuer des signalements (aussi en anonymat) ou faire des suggestions sur les thèmes Ethiques et de responsabilité sociale.

Les réclamations, connectées avec des faits ou événements de nature d’abus, offense ou illégalité survenant sur le lieu de travail ou en rapport avec le lieu de travail même et contraires aux principes du code de conduite Marelli et aux principes de la responsabilité sociale de la norme SA8000 :2014, y compris le non-respect de la présente politique, peuvent être adressées à :

Marelli Morocco LLC sarl Lot n°146, Zone Franche Tanger Automotive City Commune Jouamaa, Province Fahs-Anjra, Tanger, SPT - Représentant de la Direction pour SA 8000 Adil AKDI - Mail : adil.akdi@marelli.com SPT - Représentant des femmes employés pour SA 8000 Zakia EL BOUZIANI - Mail: zakia.bouzian1@marelli.com SPT - Représentant des opérateurs & Techiciens pour SA 8000 Anouar DAHBI - téléphone: 06-64-080-423 SPT - Représentant des WC shopfloor pour SA 8000 Abdelhamid SOUYSA - Mail: abdelhamid.souysa@marelli.com SPT - Représentant des WC Administration pour SA 8000 Bensalem ELASRI - Mail: bensalem.el-asri@marelli.com SPT - MR (SAMS) : Nadia JAHRI - mail: nadia.jahri@marelli.com	Marelli Morocco LLC sarl Lot n°146, Zone Franche Tanger Automotive City Commune Jouamaa, Province Fahs-Anjra, Tanger, Adresse mail pour réclamations auprès de la Direction d’usine - accès à la boîte mail réservé uniquement à M. Adil AKDI : matan01.plantclaims@marelli.com. Adresse mail pour réclamations auprès de la Direction Ressources Humaines - accès à la boîte mail réservé uniquement à Mme Nadia JAHRI : matan01.planthrclaims@marelli.com.
SGS Maroc SA Tour d'Ivoire I îlot A3 arrondissement, Sidi Belyout, Marina de Casablanca, 3ème étage Fixe : +212 520 19 70 25	Social Accountability International 15 West 44th Street, 6th floor New York, NY 10036 Mail : info@sa-intl.org

Signature

Adil AKDI

Directeur d’Usine

	Prepared by	Approved by	Issued by	Doc. Control
Nom	Nadia JAHRI	Adil AKDI	Nadia JAHRI	Doc ID: SAMM-GN-05 Révision: 00 Version: 01
Date	07 Avril 2025	15 Avril 2025	15 avril 2025	Effective date: 15 avril 2025
Désignation	MR (SAMS)	Chair Person	MR (SAMS)	Page 1 of 1